



**EMISSION DE LA DERNIÈRE TRANCHE D'OCA
DE 1,8 M€ DE VALEUR NOMINALE
DANS LE CADRE DE LA LIGNE DE FINANCEMENT
MISE EN PLACE AVEC LE FONDS YA II CD LTD**

13 février 2018.

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, annonce avoir procédé à l'émission de la dernière tranche d'Obligations Convertibles en Actions (OCA) au profit du fonds d'investissement YA II CD, LTD, dans le cadre du contrat conclu le 15 décembre 2017, pour un montant nominal de 1,8 M€ (soit l'émission de 180 OCA). L'émission de cette dernière tranche met ainsi un terme à la ligne de financement mise en place avec le fonds d'investissement YA II CD, LTD, qui portait sur un montant nominal maximum de 3 M€.

Pour rappel, en décembre 2017, CYBERGUN a :

- émis la dernière tranche d'OCA (80 OCA, représentant un montant nominal total de 800 K€) dans le cadre de la première ligne de financement mise en place avec le fonds d'investissement YA II CD, LTD le 13 septembre 2016, y mettant ainsi un terme ; et
- mis en place une nouvelle ligne de financement en OCA avec le fonds d'investissement YA II CD, LTD et procédé à l'émission de la première tranche d'OCA (70 OCA, représentant un montant nominal total de 700 K€).

Comme annoncé dans le communiqué du 22 décembre 2017, une deuxième tranche d'OCA (50 OCA, représentant un montant nominal total de 500 K€) a été émise dans un délai de 90 jours calendaires suivant l'émission de la première tranche.

Les 180 OCA émises ont une valeur nominale de 10.000€ chacune et ont été souscrites par l'Investisseur à 97,5% du pair. Elles ne portent pas d'intérêt et ont une maturité de 9 mois à compter de leur date d'émission.

Les OCA pourront être converties en actions à la demande de leur porteur, à tout moment, selon la parité de conversion déterminée par la formule ci-après :

$$N = Vn / P$$

« **N** » correspondant au nombre d'actions ordinaires nouvelles CYBERGUN à émettre sur conversion d'une OCA ;

« **Vn** » correspondant à la créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA) à laquelle viendront s'ajouter, le cas échéant, les intérêts correspondants ;

« **P** » correspondant à 90% du plus bas des dix (10) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action CYBERGUN (tels que publiés par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée, étant précisé que (i) les jours de bourse au cours desquels le porteur d'OCA concerné aura vendu des actions Cybergun seront exclus

de la période de dix (10) jours de bourse susvisée et que (ii) « P » ne pourra être inférieur à la valeur nominale d'une action CYBERGUN.

L'incidence théorique future de la conversion de la totalité des OCA sur la situation d'un actionnaire détenant 1% du capital de la Société est présentée dans le tableau ci-dessous (calculs effectués sur la base d'un nombre de 16 542 057 actions et d'un cours de référence de 1,11€) :

Tableau de synthèse	Base non diluée avant conversion OCA	Base diluée après conversion OCA
Emission de 180 OCA	1 %	0,9 %

Les caractéristiques détaillées des valeurs mobilières émises dans le cadre de ce financement sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.cybergun.com (Infos Société / Investisseurs / Infos réglementées).

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN : www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2017, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0004031839 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86